

Date : Janvier 2025
Client : ACTION ENFANCE

24 janvier 2025
Journée internationale de l'éducation

À l'occasion de la journée internationale de l'éducation, le Fondation ACTION ENFANCE revient sur l'enjeu – majeur – que revêt le droit à la scolarité pour les enfants placés.

En France, 380 000 enfants sont suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) - dont 250 000 sont placés en structures d'accueil. Ces enfants ont subi dans leur parcours de graves négligences et carences éducatives ou des maltraitements qui ont pu engendrer des troubles psychiques, cognitifs, émotionnels et comportementaux rendant ainsi leurs apprentissages plus difficiles (troubles anxieux, dépression, difficultés relationnelles...). Leur parcours de placement, parfois instable, peut également créer une cassure dans leur scolarité et la rendre plus complexe.

Ainsi, maintenir une scolarité stable et continue face à un parcours de vie marqué par l'instabilité et les traumatismes constitue un défi majeur.

QUELQUES CHIFFRES

- 59 % des enfants accueillis à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ont redoublé au moins une fois durant leur parcours scolaire ;
- 16 % des enfants placés à l'ASE sont déscolarisés avant 16 ans, contre 4 % en population générale ;
- 2/3 de ces enfants pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance sont en retard scolaire et ont un risque majeur plus tard de décrocher.

Rappelons d'ailleurs que 45% des personnes sans domicile fixe de 18 à 25 ans ont eu un parcours en protection de l'enfance.

Chez ACTION ENFANCE, l'ensemble des professionnels, des éducateurs familiaux et des équipes sur le terrain, sont mobilisés pour soutenir chaque enfant dans ses ambitions et s'investissent activement dans leurs parcours scolaires. Il est aujourd'hui primordial de définir une ambition scolaire adaptée aux compétences et aux aspirations de chaque enfant, avec pour objectif principal de renforcer sa confiance en lui et son estime de soi.

En 2024, la Fondation accompagne 1 091 enfants, dont 87 % (soit 952 enfants) sont inscrits dans un parcours scolaire ou de formation. Malgré les difficultés qu'ils peuvent rencontrer - 28 % des jeunes accueillis par la Fondation présentent un retard scolaire -

la Fondation œuvre en faveur d'une approche individualisée pour leur offrir un cadre scolaire stable et bienveillant :

- Un soutien scolaire renforcé : des cours dispensés par des étudiants, des professeurs à la retraite et des organismes spécialisés pour consolider les apprentissages
- Une ouverture sur le monde : des projets éducatifs, culturels et sportifs pour éveiller la curiosité et stimuler la confiance en soi
- Un accompagnement sur mesure : aide à la définition d'un projet scolaire et professionnel réaliste et ambitieux, y compris dans l'enseignement supérieur.

*** sources Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (Echec et retard scolaire des enfants hébergés par l'Aide Sociale à l'Enfance)**

La scolarité joue un rôle essentiel dans le développement des enfants placés. C'est dans ce contexte que le 20 novembre 2023 dernier, le gouvernement a présenté le dispositif « Scolarité protégée » pour renforcer l'accompagnement scolaire des enfants placés. Il est essentiel de poursuivre les efforts en faveur de cette feuille de route dès 2025 afin d'améliorer la scolarité de ces enfants » **Corinne Guidat, Directrice de la DIAQ (Direction Innovation, Appui et Qualité) à la Fondation ACTION**

Interviews/Rendez-vous informels

N'hésitez pas à nous faire part de vos éventuelles demandes à l'adresse suivante : Camille.r@tmarkoagency.com

Pour plus d'informations sur la Fondation ACTION ENFANCE ici

CONTACT PRESSE

AGENCE THOMAS MARKO & ASSOCIÉS

Camille Rolland | Camille.r@tmarkoagency.com | 06 75 84 52 08